**Envoyer à : [Date]**

 **Votre député**

([Trouvez votre député ici](https://www.noscommunes.ca/members/fr))

**Marie-Claude Bibeau**

**Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**

**marie-claude.bibeau@parl.gc.ca**

**Oliver Anderson,**

**Directeur des communications**

**Cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**

**oliver.anderson@agr.gc.ca**

Cher [insérez le nom de votre MP],

Je suis [consommateur, producteur, transformateur, inspecteur, etc. de produits biologiques]. Je vous écris aujourd'hui pour vous demander de soutenir l'industrie biologique canadienne et de demander au gouvernement du Canada de mettre en œuvre un Programme Bio-Canada (PBC) afin d'accroître la compétitivité de l’industrie biologique canadienne et augmenter l'adoption des pratiques de l’agriculture durable.

Les 7,000 exploitants canadiens certifiés biologiques contribuent à l'économie canadienne et aux objectifs du gouvernement du Canada décrits dans [l’Énoncé de Guelph](https://agriculture.canada.ca/fr/propos-notre-ministere/initiatives-ministerielles-importantes/reunions-ministres-lagriculture-gouvernements-federal-provinciaux-territoriaux/lenonce-guelph): atténuation des changements climatiques, réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), séquestration du carbone atmosphérique, préservation de la santé des sols, diversification de la biodiversité et renforcement de la confiance du public (ici et à l'étranger) dans les aliments canadiens.

Malgré les énormes avantages que présente l'agriculture biologique, le gouvernement canadien a décidé de ne plus financer les travaux obligatoires de révision de la Norme biologique canadienne (NBC) référencée par le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada et de stopper le financement du Comité d’interprétation des normes du Canada mandaté par l’Agence canadienne d’inspection des aliments pour interpréter la NBC appliquée sous le Régime Bio-Canada.

Ce manque de soutien désavantage nettement les producteurs biologiques canadiens sur les marchés internationaux, car les producteurs américains et européens concurrents bénéficient de mesures de soutien récurrentes financées par leurs gouvernements respectifs. De fait, dans l’Union européenne et

aux États-Unis, le législateur reconnait et récompense les services écologiques livrés par les producteurs biologiques.

La mise en œuvre du Programme Bio-Canada est donc nécessaire et indispensable pour maintenir l'accès des producteurs canadiens aux marchés biologiques locaux et internationaux et assurer leur compétitivité face aux producteurs des juridictions concurrentes.

Les consommateurs, transformateurs et agriculteurs qui optent pour des aliments produits à l’aide des pratiques durables n’en attendent pas moins d’un gouvernement qui se dit soucieux de son environnement et de l’impact des changements climatiques.

Sincèrement,

[votre nom]